



LES MESSAGES DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU – XVI CONGRES MONDIAL DE L'EAU

SE DONNER LES MOYENS POUR UNE MISE EN ŒUVRE INTEGREE DE L'AGENDA 2030 ET L'ACCORD DE PARIS

LES ODD ET LE CLIMAT : DES AGENDAS INDISSOCIABLES

L'Agenda 2030 est un tout cohérent, et une bonne gestion de l'eau est fondamentale pour l'atteinte de tous les Objectifs de Développement Durable (ODD). Les gouvernements doivent se garder de donner trop de priorités à certains Objectifs ou Cibles car beaucoup d'entre eux ne peuvent être atteints que si d'autres le sont également. Une **approche intersectorielle et multi-acteurs** est nécessaire pour garantir une mise en œuvre coordonnée et intégrée et retirer des bénéfices croisés.

En particulier, **la réussite de l'ODD6 relatif à l'eau dépendra de notre capacité à lutter contre le changement climatique**. Le changement climatique participe en effet à la **modification dans le temps et dans l'espace de la répartition des ressources en eau**, renforçant l'intensité et la fréquence des sécheresses, inondations, et participant à l'élévation du niveau de la mer, à la dégradation de la qualité des eaux et de la biodiversité aquatique. Il **est donc nécessaire de placer l'eau au cœur de l'adaptation au changement climatique** – comme souligné par 93% des Etats dans les volets « adaptation » de leurs Contributions Nationales (NDC) déposées dans le cadre de l'Accord de Paris – sans pour autant oublier le rôle qu'elle peut jouer en terme d'atténuation (efficacité énergétique des services d'eau et d'assainissement, hydroélectricité ...).

UNE NECESSAIRE APPROPRIATION PAR TOUS LES ACTEURS

Les mises en œuvre de l'Agenda 2030 et de l'Accord de Paris sous-entendent une réelle **appropriation et un engagement de tous** (Etats, collectivités, entreprises, organisations de la société civile, citoyens).

Pour les Etats, il s'agit de vérifier que leurs politiques publiques nationales actuelles permettront l'atteinte des objectifs internationaux. Comme les cibles mondiales sont généralement plus ambitieuses que celles retenues au niveau des pays, **de nombreuses politiques nationales ont besoin d'être révisées, renforcées et accélérées pour décliner les ambitions internationales**. De même, l'attention des Etats doit être portée sur le fait de transcrire **leurs contributions nationales (NDC) dans leurs stratégies d'adaptation et d'atténuation au changement climatique**. L'eau devra apparaître comme une priorité dans une politique intégrée avec d'autres axes majeurs dont l'énergie, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation. Un appui financier mais aussi technique devra être donné en ce sens aux Etats par la communauté internationale.

Pour les acteurs non-étatiques, il s'agit de s'approprier ces nouvelles feuilles de routes, évaluer comment leurs activités peuvent y contribuer, limiter leurs activités allant à l'encontre des objectifs internationaux fixés, et mobiliser leurs gouvernements pour adopter des mesures en ce sens. Les décideurs politiques étant sensibles aux attentes de l'opinion publique, **les acteurs non-étatiques ont un rôle essentiel à jouer pour sensibiliser à l'importance des ODD et de l'Accord de Paris, en contribuant eux-mêmes largement à leur mise en œuvre**.

ASSURER LE SUIVI POLITIQUE MONDIAL DES 18 CIBLES LIEES A L'EAU

Les Etats membres de l'ONU vont avoir besoin de faire régulièrement le point sur les progrès pour l'atteinte des 18 cibles liées à l'eau et de prendre des mesures correctrices en cas de progrès insuffisants.

Le **rapport UNSGAB** remis par le Conseil consultatif sur l'Eau et l'Assainissement au Secrétaire général des Nations Unies souligne que le secteur de l'eau pâtit du manque de coordination des 31 agences de l'ONU intervenant sur l'eau, et de l'absence de forum Eau permettant des rencontres régulières à haut-niveau.

La France aux côtés d'un nombre croissant de pays du Nord et du Sud, promeut les recommandations de ce rapport, parmi lesquelles la création d'une instance intergouvernementale dotée d'un mandat politique et intégrée au système des Nations-Unies. Dédiée à l'ensemble des problématiques de l'eau, cette instance devrait inciter à une meilleure prise en compte des enjeux du secteur de l'eau à l'échelle internationale et nationale. Elle alimenterait régulièrement les travaux du Forum Politique de Haut Niveau chargé du suivi global des ODD (HPLF). Le rapport propose que la plateforme UN-Water - déjà en charge de la

coordination des principaux rapports onusiens dans le domaine de l'eau - assure le secrétariat de l'instance intergouvernementale. La création de cette dernière doit faire l'objet d'une résolution de l'Assemblée Générale des Nations-unies.

Les membres du Partenariat Français pour l'Eau appellent à mise en place rapide d'une telle instance afin que l'Eau ne devienne pas le parent pauvre de l'Agenda 2030 et que les retards prévisibles puissent faire l'objet à temps de mesures adaptées. Cette enceinte devra intégrer les apports des plateformes mondiales et partenariats liés à l'eau existants et **comporter un mécanisme de consultation multi-acteurs**.

LA CONNAISSANCE ET LE MONITORING : DES PRIORITES IMMEDIATES

Un système de connaissance basé sur des indicateurs fiables, ambitieux et intersectoriels est nécessaire pour mesurer les progrès dans chaque pays et les agréger au niveau mondial. Les indicateurs de suivi élaborés par chaque Etat sur la base des indicateurs internationaux, doivent ainsi fournir un cadre de suivi-évaluation efficace de la retranscription des ODD dans les politiques nationales. Il serait pertinent les systèmes nationaux statistiques existants s'adaptent aux nouveaux indicateurs mondiaux. (ODD, Accord de Paris, Habitat III)

Des indicateurs complémentaires nationaux ou régionaux seront nécessaires. Par exemple, un indicateur sur le recyclage des eaux usées en Europe serait un exemple intéressant d'adaptation au contexte local pour respecter l'ambition de la cible 6.3. Dans le cas de l'indicateur 6.4.2, le stress hydrique n'est par ailleurs pas un thermomètre pertinent du progrès vers la gestion durable des ressources en eau car il n'englobe pas la question de la surexploitation de ressources souterraines. Un indicateur plus adapté pourrait être identifié.

L'organisation de l'accès aux données existantes et de leur traitement pour la production d'informations adaptées aux besoins constitue également une activité fondamentale et indispensable pour assurer le succès des politiques et des plans d'action. Les données sont en effet nécessaires pour la planification des ressources en eau et des investissements, l'adaptation au changement climatique, les gestions sectorielles, la réduction des risques (inondation, sécheresse, etc.), la gestion opérationnelle des ressources et la prise de décision. Il s'agit de disposer d'un maximum d'informations pour agir au mieux sur la base de données mesurées (stations hydro-météo, etc.) ou projetées (modélisations) et de systèmes d'information sur l'eau qui permettent une meilleure prise de décision. **Deux priorités d'actions sont nécessaires : financer la connaissance et renforcer les capacités.**

DES FINANCEMENTS AMBITIEUX ET ADAPTES

La mise en œuvre universelle et équitable du droit d'accès à l'eau et à l'assainissement, de la gestion intégrée des ressources en eau, de la protection contre les inondations et les sécheresses, et des systèmes d'informations sur l'eau et le climat **nécessitent des financements plus importants qu'aujourd'hui**. La planification des fonds nécessaires d'ici 2030 peut amener un gouvernement à envisager de modifier ses formes de financement habituelles en faisant appel à toutes les sources envisageables et en privilégiant la **complémentarité et la flexibilité de divers financements**, adaptés à chaque situation (dons, 3T – taxe-tarifs-transferts, prêts, investissements privés, taxe sur les transactions financières ou coopération décentralisée)

L'eau devra par ailleurs constituer une des fortes priorités des Fonds climat (Fonds Vert pour le Climat, Fonds d'Adaptation) qui s'ajouteront aux financements dédiés au développement.

Ces financements, devront être rendus plus **facilement accessibles aux pays en développement** et réorientés **en priorité vers les ménages les plus pauvres et les zones vulnérables** (Pays les Moins Avancés, en zones urbaines mais aussi périurbaines et rurales). Le paradigme de l'aide devra en outre être élargi, pour la fourniture d'infrastructures mais aussi pour la mise en place d'une bonne gouvernance, de systèmes de connaissance (système d'acquisition de données, systèmes d'information, modèles) et de renforcement des capacités. Pour ce faire, les enveloppes de dons devront être élargies.

UNE COMMUNAUTE INTERNATIONALE DE L'EAU UNIE POUR PLUS DE VISIBILITE

La communauté internationale de l'eau doit être unie (exemple de **l'initiative #ClimatelsWater**) et doit savoir se rapprocher et se faire comprendre des autres communautés comme celles du climat mais aussi de l'énergie et de l'agriculture.